

Le schéma
départemental
des énergies
renouvelables

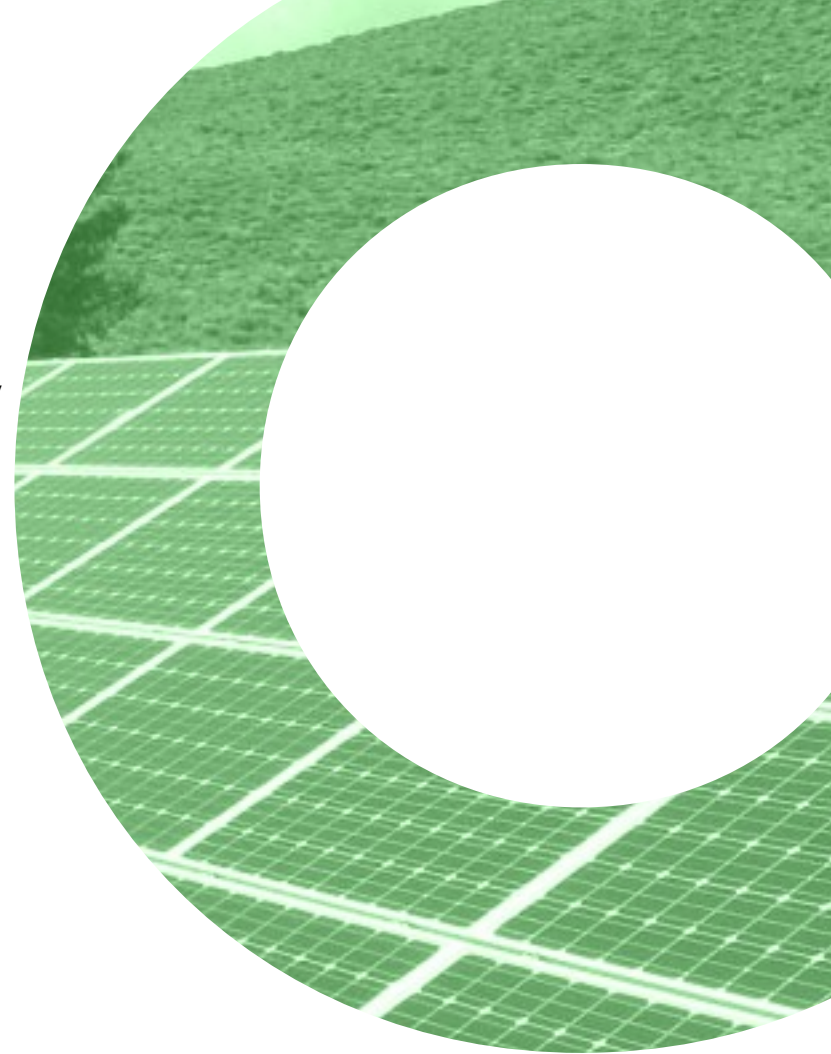
Consultation du public

- Le présent plan a été élaboré sur la base des résultats d'un questionnaire adressé aux membres du pôle des énergies renouvelables de la Creuse et suite aux premiers travaux du groupe de travail sur le schéma départemental des énergies renouvelables.
- Le nom des différentes parties, l'ordre et le contenu est susceptible d'évoluer suivant les travaux du groupe de travail qui sont en cours, et suivant les commentaires éventuels qui seront formulés à l'occasion de cette consultation.
- Les commentaires seront pris en compte entre le 29 janvier 2021 et le 29 mars 2021 soit :
 - par voie électronique à l'adresse suivante : schema-enr.ddt-23@equipement-agriculture.gouv.fr
 - par courrier à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires – Cité administrative – BP 147 – 23003 Guéret Cedex

Un schéma découpé en 6 axes

Introduction : contexte international, européen, national,
régional et départemental des EnR

- 01** Diagnostic
- 02** Le potentiel de développement des EnR
- 03** Les économies d'énergies
- 04** Les orientations départementales
- 05** L'adhésion sociétale
- 06** Relation avec les autres documents



1. Le diagnostic

1.1

Chiffres clés énergie et gaz à effet de serre du département

1.1.1 Les besoins les plus faibles de Nouvelle-Aquitaine

1.1.2 Une stabilité des besoins énergétiques

1.1.3 Les émissions de gaz à effet de serre faibles mais spécifiques à la Creuse

1.2

État des lieux des énergies renouvelables en Creuse

1.2.1 Généralités

1.2.2 Approche par filière

1.3

Limites et contraintes de chaque filière

1. Le diagnostic

1.4

État des lieux des réseaux
et postes sources

1.5

Impacts économiques
potentiels des projets
d'énergie renouvelable

1.5.1 Les revenus locatifs

1.5.2 Les retombées fiscales

1.5.3 La prise de parts dans le
capital des projets et le
financement participatif

1.5.4 La création d'emplois

1.6

Des enjeux très différents
en fonction des filières

2. Le potentiel de développement des EnR

2.1

L'énergie de la biomasse

2.1.1 Le bois énergie

2.1.2 La méthanisation (injection, cogénération)

2.1.3 La gazéification

2.2

L'énergie hydraulique

2.3

L'énergie solaire

2.3.1 Le photovoltaïque (en toiture, parcs au sol sur terrains anthropisés, sur plans d'eau et sur terrains agricoles, naturels ou forestiers)

2.3.2 Le solaire thermique

2. Le potentiel de développement des EnR

2.4

L'éolien

2.4.1 L'éolien industriel

2.4.2 L'éolien individuel

2.4.3 Sanctuarisation des zones à forts enjeux

2.5

La géothermie

2.5.1 La géothermie de minime importance (géothermie sur nappe ou sur sondes)

2.5.2 La géothermie profonde

2.6

L'aérothermie

2.7

L'hydrogène vert

3. Les économies d'énergie

3.1

État des lieux de la consommation énergétique creusoise et potentiel de réduction

3.1.1 L'état des lieux de la consommation énergétique

3.1.2 Potentiel de réduction de la consommation en Creuse

3.2

Les objectifs fixés au niveau national, régional, départemental et au niveau des collectivités locales

3.2.1 Les objectifs nationaux

3.2.2 Les objectifs régionaux

3.2.3 Les objectifs départementaux et des collectivités locales

3.3

Les outils

3.3.1 Les outils de diffusion et d'information sur la rénovation énergétique

3.3.2 Les outils d'accompagnement financier

3.3.3 Les autres outils d'accompagnement

4. Les orientations départementales

4.1

Les objectifs
départementaux
souhaitables

4.2

Différents scénarios

4.3

Choix du scénario

4.4

Déclinaison par filière

4.5

Objectifs territorialisés

5. L'adhésion sociétale

5.1

Améliorer la concertation

5.2

Développer les chartes de bonne conduite

5.3

Renforcer les relations entre les élus, les porteurs de projets et l'État

5.4

Améliorer la transparence des retombées économiques

5.5

Faire des projets d'EnR une composante d'un véritable projet de territoire

6. Relation avec les autres documents

6.1

Les documents
d'urbanisme

6.2

Les plans climat – air –
énergie (PCAET)

6.3

Les territoires à énergie
positive (TEPOS)